Ministère de l'Administration Locale

La participation des citoyens et le rôle des Districts dans la mise en œuvre de la Décentralisation

Février 2017

INTRODUCTION

- Avant 1994, le Rwanda avait un système très centralisé de gouvernance caractérisé par: le sectarisme, la désunion, la corruption, le manque de la propriété et la responsabilité des citoyens, la pauvreté et de la dépendance syndrome endémique;

- Les structures administratives à tous les niveaux n'avaient pas la responsabilité, la transparence, la responsabilisation, la prestation de services, la propriété et la participation citoyenne, les systèmes de gestion de la performance, de la prestation des services et ont encouragé la concentration du pouvoir et la corruption;

- Les sphères socio-économiques à tous les niveaux sont restés dans les mains et le contrôle du gouvernement central - exposer la population locale au cercle vicieux de la pauvreté;

- L'exclusion et la discrimination dans l'administration était une politique d'Etat; Une partie des citoyens Rwandais a été faite apatride marginalisée dans les aspects politiques et socio-économiques

Stratégie de la mise en œuvre de la Décentralisation

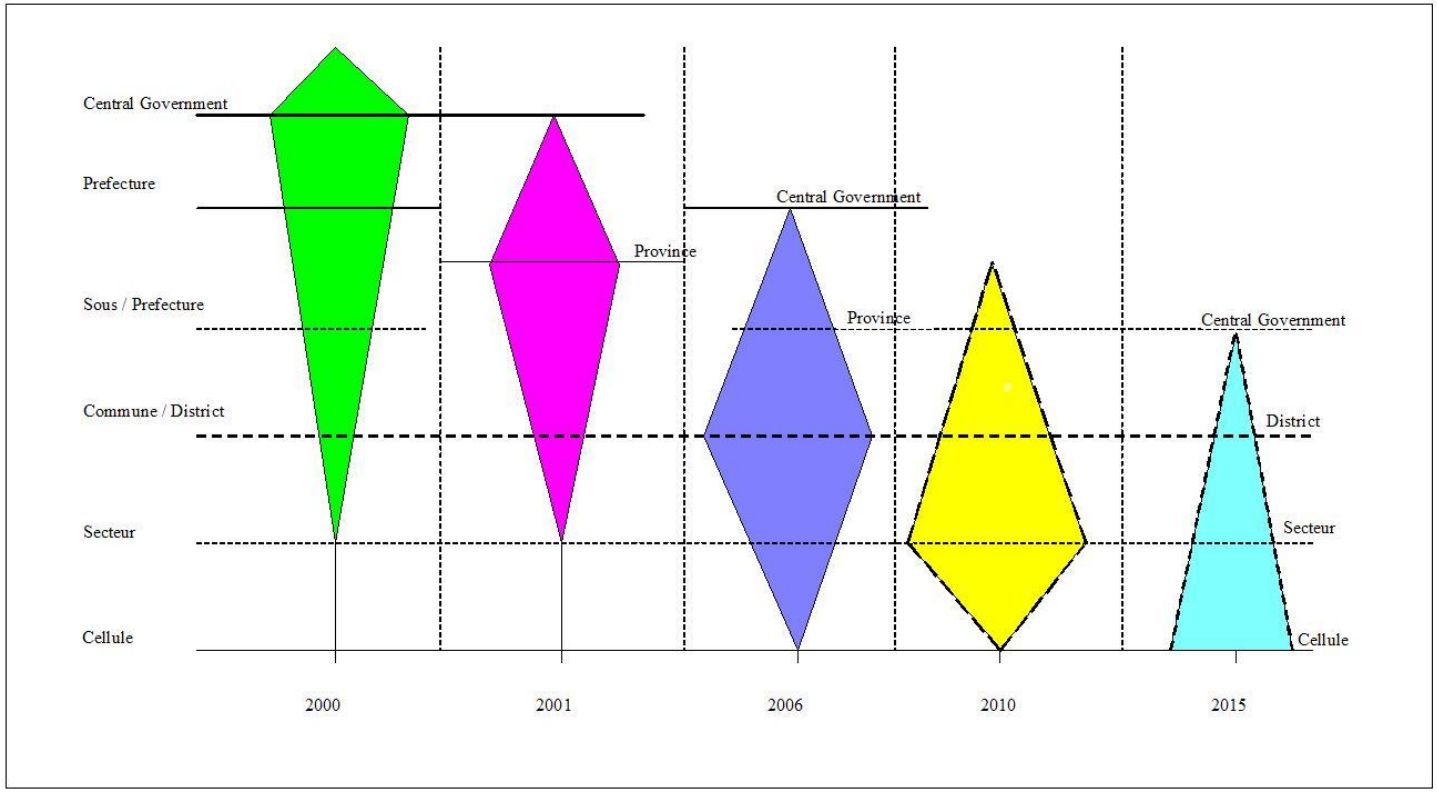

Introduction (suite)

La décentralisation est préconisée par la Constitution dans son article 6

La Politique de la décentralisation a été adoptée en 2000 (revue 2012)

Sa mise en œuvre s'est faite par phases de 5 ans chacune

Phase 1 (2001-2005)

- Décentralisation adoptée comme nouvelle forme d'administration;
- Le cadre juridique et organisationnel a été mis en place avec 5 niveaux de gouvernement : GC, Provinces (12), Districts (106), secteurs (1545) cellules (9165);
- Organisation des élections dans les entités décentralisées
- Cadre juridique régissant le fonctionnement des district, la politique de décentralisation fiscale et celle du développement communautaire furent adoptées ...

Le système administratif au Rwanda.

Au Niveau national

- Gouvernement central /Ministères
- Provinces (déconcentrées)

Au Nivea Local

- District & La Ville de Kigali avec une autonomie juridique, administrative et financière
- Un Conseil de District élu et dirigé par son président
- Un Comité exécutif: Maire et deux Vice-Maires,
- Le personnel technique sous la direction du Secrétaire Exécutif du district
- Des entités sous le district (secteur, cellule, Village): avec des conseillers locaux démocratiquement élus

La Seconde phase

La deuxième phase (2006 - 2010) a été définie:

- Après une restructuration territoriale (Provinces: 4; Districts 30: Secteurs: 416; cellules 2150; Villages 14837);
- Cette phase s'est concentrée sur l'amélioration des services à la communauté;
- Cette phase a également conduit à une délimitation claire des rôles et des responsabilités entre le GC (formulation des politiques, M & E, Mob des ressources) et les GL (mise en œuvre)

Les Services décentralisés

- La gestion de l'habitat;
- Les services administratifs (Carte d'identité, l'état civil ..);
- Unité et réconciliation;
- La protection sociale, l'éducation, l'eau potable;
- Les infrastructures : routes rurales, ponts, marchés;
- Les services agricoles (intrants, la vulgarisation, etc.);
- La gestion de l'environnement et des déchets urbains, etc.

Les principales réalisations

La mise en œuvre de la 1ère et la 2ème phase de la décentralisation a conduit à:

- Des capacités significatives au niveau local (humaines et financières);
- La décentralisation a stimulé le développement local;
- Une responsabilisation accrue après l'introduction du processus des contrats de performance (Imihigo.)
- L'autonomie locale: la planification, le budget (vote et exécution);
- Services plus près des citoyens: Les services sont offerts à l'échelle plus près de la population ce qui a augmenté le niveau satisfaction des citoyens
-

(Con't)

A la fin de la 2ème phase

- Le District avait beaucoup de charges dans la mise en œuvre des programmes de développement.
- Les actions proposées
- Certaines fonctions et responsabilités sont décentralisées et plus dévolues aux secteurs, qui à leur tour ont délégués la prestation des services de base au niveau des cellules

Réalisations

- Les citoyens exercent leurs droits de vote et leur voix est entendue;
- Crée plus de place à la participation citoyenne;
- Amélioration de la prestation des services (qualité / quantité);
- Capacités et avantages du personnel comparables à l'administration centrale;
- Fort développement économique local;

Réalisations Con't

- Mécanismes et cadre juridique de transfert des responsabilités et décentralisation fiscale ont évolué et développé;
- Amélioration de la planification et de la reddition de comptes, en particulier après l'introduction de Imihigo;
- Liens étroits entre la décentralisation et la protection sociale (par le biais de VUP, ...);
- Des synergies renforcées, la coordination et l'harmonisation des interventions des gouvernements locaux

Troisième Phase

Cette phase (2011-2015) vise à:

- Consolider les acquis des précédentes phases
- Consolider la décentralisation fiscale, financière et sectorielle.
- La 3eme phase met l'accent sur le développement économique local (LED), une gouvernance qui vise la production, la création d'emplois, le renforcement des capacités des GL et l'amélioration continue de la prestation des services.

Principales leçons apprises dans la mise en œuvre de la politique de la de décentralisation

- Le leadership est la clé
- La flexibilité est importante
- Le développement des capacités est un élément essentiel, mais doit être globale et l'échelle du système
- L'autonomisation est un processus et ne se fait pas de manière uniforme

CADRE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Élections Nationales : 2003, 2006, 2008, 2010, 2011, 2013
- Dialogue annuel au niveau national (art constitutionnelle. 168) et la retraite nationale de leadership
- Forums de l'action commune de développement
- Umuganda (travaux communautaires)
- Inteko y'Abaturage (assemblées communautaires)
- Le conseils de district, secteur et cellule

con't…

- Forum des partis politiques
- Conseil National des Femmes
- Conseil national de la jeunesse
- Imihigo
- Itorero (instrument du Service national)
- Comités de police communautaire
- Clubs de l'Unité et réconciliation

MERCI